

à l'arbitrage. L'Allemagne faisait fi de tous les engagements qu'elle avait contractés à la Haye. Les accords de la Haye étaient dédaigneusement qualifiés de "chiffon de papier". A mesure que se déroulait la plus terrible des guerres que le monde ait connu jusque là, il devenait de plus en plus manifeste que la guerre aurait pu être évitée si les chefs militaires allemands avaient cru d'avance qu'ils auraient à faire face à la puissance militaire réunie qui devait en définitive les écraser sur les champs de bataille. Comme l'a déjà fait observer le premier ministre (M. St-Laurent), c'est précisément l'indécision de ceux qui, en fin de compte, se sont alliés pour assurer à la liberté une victoire décisive qui a incontestablement favorisé alors l'agression militaire.

Au moment où les nations, réunies à Versailles en 1919, rédigeaient le Pacte de la Société des Nations, chacun cherchait avant tout à supprimer les incertitudes de l'avenir et à mettre en œuvre un mécanisme collectif efficace destiné à préserver la paix, en prévoyant notamment le règlement juridique de tous les différends internationaux par les soins d'un organisme qu'on appelle la Cour permanente de justice internationale. Ce Pacte, qui ne fut, hélas! jamais ratifié par les États-Unis, encore qu'il eût été signé par le Président Wilson, constituait ce qui était, jusque-là, le plus vaste projet de défense de la paix et de la liberté en vertu d'accords internationaux qu'on eût jamais songé à appliquer depuis le début de l'histoire.

Le drame qui suivit, allait cependant se dérouler selon une logique familière. On ne voulut pas observer rigoureusement les stipulations du Pacte. Bien plus, on ne chercha même pas à se conformer à l'esprit dont il était animé et dont témoignait l'échange de mémoires et de vues à Versailles. Tout cela fit que l'expérience tentée par le Pacte se solda par un échec, comme on l'avait vu si souvent auparavant.

Le premier de ces traités est celui de Locarno que la France, l'Allemagne et la Belgique ont signé et en vertu duquel ces pays s'engageaient "réciproquement à ne se livrer de part et d'autre à aucune attaque ou invasion et à ne recourir de part et d'autre en aucun cas à la guerre". Cette disposition se trouvait encore dans le texte d'un traité qui était censé être en vigueur lorsque la guerre éclata en 1939. Ces pays s'étaient engagés en outre à soumettre à la Cour internationale de justice tout différend qui pourrait surgir entre elles.

On a signé un autre pacte en 1928. La plupart des députés se rappellent sans doute les déclarations qu'on a faites alors et les espoirs qu'on a formulés. Comme les nations

se rendaient de plus en plus compte que le pacte de la Société des Nations n'assurait pas l'intervention collective pour maintenir la paix, les représentants de cinquante-neuf pays se réunirent à Paris en 1928 et signèrent solennellement un pacte de renonciation à la guerre comme instrument de politique internationale.

Lorsqu'on se rappelle les déclarations rassurantes qu'ont formulées les hommes d'État du monde entier à la suite de la signature de ces pactes, surtout du traité de Paris en 1928, on se rend parfaitement compte combien les pactes comptent peu en eux-mêmes et quelle souveraine importance revêt l'initiative prise en vertu de ces pactes lorsque la menace, à laquelle ils visaient à parer, se présente comme une réalité.

Lorsque le monde s'est englouti dans une guerre plus grande et encore plus dévastatrice en 1939, la situation ressemblait affreusement à celle qui avait précédé le déclenchement des hostilités en 1914. Une fois de plus, il devint manifeste que, si les agresseurs avaient cru que les nations libres s'uniraient pour défendre leur liberté, ils n'auraient vraisemblablement pas provoqué leur destruction comme ils l'ont fait. Une fois de plus, les pactes ne signifiaient rien. On n'en a pas sérieusement tenu compte. Tous avaient conscience de la puissance grandissante des agresseurs, mais l'on se montrait peu empressé à prendre les mesures qui auraient réprimé cette agression sans recourir à la guerre.

Ceux d'entre nous dont les souvenirs embrassent la répétition tragique des événements qui ont précédé les deux guerres mondiales ont des motifs irrésistibles de réveiller ces souvenirs pour orienter leurs gestes futurs, en cherchant à prévenir la répétition de ces désastres sur une échelle encore plus grande à l'avenir.

En dépit de la perspicacité de l'homme d'État le plus éminent et le plus clairvoyant de notre époque, ni ses compatriotes ni les populations des autres pays libres n'ont tenu compte, dans les années d'avant-guerre, des avertissements répétés que leur a donnés M. Winston Churchill, lorsqu'il leur affirmait que le monde s'engageait pas à pas sur la voie de l'apaisement qui le conduirait inévitablement à une autre guerre, plus terrible que la précédente. D'autres, dont la voix n'atteignait pas un aussi vaste auditoire, mais qui saisissaient la portée de l'événement, ont tout fait pour rappeler à leurs auditeurs la similarité tragique entre les deux situations, celle d'alors et celle des mois et des années qui ont précédé le mois d'août 1914. Il importe de se rappeler ces avertissements et la façon dont ils ont été reçus, car nous venons de voir, une fois de plus, s'anéantir, du moins pour le moment, l'espoir d'une